

Résumé du rapport d'activité 2019

Service d'audit interne de l'Etat de Genève

Objectifs du service

Pour l'année écoulée, les objectifs fixés au service d'audit interne étaient les suivants :

1. Répondre dans une démarche proactive aux attentes de ses clients en apportant une aide efficace au parlement et au gouvernement dans leurs tâches de gestion et de haute surveillance de l'Etat.
2. Assurer que ses clients reçoivent, via ses audits, les informations utiles et nécessaires à la maîtrise des risques de l'Etat.
3. Planifier et réaliser ses audits en fonction desdits risques.

	Valeur cible	Valeur 2019
Obtenir une appréciation positive du travail du SAI par les commissions	85%	97%
Obtenir une appréciation positive du travail du SAI par les audités	85%	97%

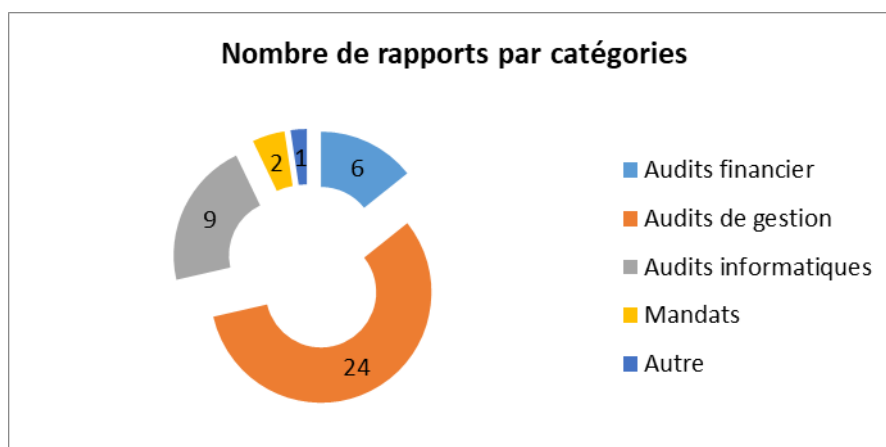
4. Assurer l'efficacité et l'efficience de la réalisation de ses audits.

	Valeur cible	Valeur 2019
Respect des heures et délais planifiés pour les contrôles	90%	57%

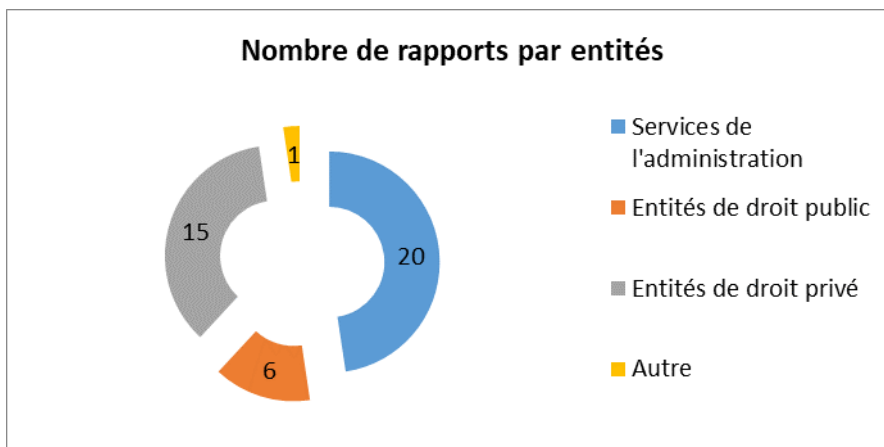
5. Etre un pôle de compétences à disposition de l'Etat en matière de systèmes de gestion, de normes comptables et de finance.

Rapports émis

Pendant l'année 2019, le service d'audit interne a émis 42 rapports qui peuvent être répartis dans les catégories suivantes :



Les rapports émis concernent les entités suivantes :



Ils comptent **291 observations** et recommandations, dont la répartition en termes d'importance et de types d'audit est la suivante :

	Observations Niveau 1 ¹	Observations Niveau 2	Observations Niveau 3	Observations Niveau 4	Total
Audits financiers	12	15	1	0	28
Audits de gestion	57	121	29	0	207
Audits informatiques	8	35	2	0	45
Mandats	1	8	2	0	11
Total	78	179	34	0	291

Pistes d'économies

Les recommandations émises en 2019 font ressortir des économies possibles de l'ordre de plusieurs millions de francs.

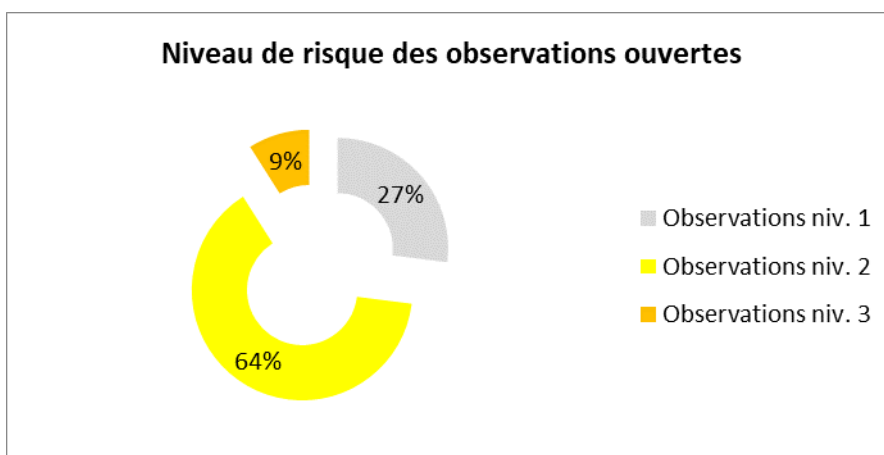
Il sied, par ailleurs, de souligner que les recommandations du SAI n'ont pas comme unique objectif d'apporter une plus-value financière. Son champ d'actions couvrant l'ensemble des activités de l'Etat, l'objectif du SAI est également d'apporter une plus-value dans la maîtrise des risques et l'atteinte des objectifs opérationnels, le respect des lois et des règlements, ainsi que d'assurer la qualité du reporting financier et de gestion. Souvent moins spectaculaires, les

¹ A noter que le degré d'importance de l'observation est exprimé par la graduation suivante : 1 - 2 - 3 - 4 (ordre croissant d'importance).

recommandations émises dans ces domaines participent néanmoins à une meilleure organisation de l'Etat et, partant, à son efficience.

Observations ouvertes (au 15 septembre 2020)

Dans le cadre du suivi des recommandations, malgré les efforts des départements, nous constatons qu'au 15 septembre 2020, il reste pour les rapports sortis en 2019 et antérieurs 601 observations ouvertes, dont aucune de niveau 4, 51 observations de niveau 3, 387 observations de niveau 2, et 163 observations de niveau 1.



Ces observations se répartissent entre départements de la manière suivante :

	PRE	DF	DIP	DSES	DT	DI	DDE	DCS	PJ	Total
Niveau 1	0	18	50	29	25	18	1	15	7	163
Niveau 2	2	57	115	63	53	51	0	32	14	387
Niveau 3	0	4	15	9	12	4	0	1	6	51
Niveau 4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	2	79	180	101	90	73	1	48	27	601

**Annexe : Liste des audits effectués**

19-01	Association Aide aux victimes de violence en couple (AVVEC)
19-02	Projet de refonte SIRH (OCSIN)
19-03	Processus de mise sous protection des patrimoines immobiliers et mobiliers
19-04	Association Astural
19-05	Système d'information du répertoire des entreprises du canton (REG)
19-06	Brigade des armes, de la sécurité privée et des explosifs (BASPE)
19-07	EMS Pierre de la Fée
19-08	EMS Jura
19-09	Caritas Genève
19-10	Coopérative de soins infirmiers
19-11	Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP)
19-12	Résidence La Louvière SA
19-13	Application JEM+ (Journal des événements majeurs)
19-14	Modèle économique (OCSIN)
19-15	Autorité cantonale de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance (ASFIP)
19-16	Directive départementale Versement, utilisation, gestion et contrôle du forfait pour dépenses personnelles (FDP) dans les EMS
19-17	SI Bulle d'urgence (OCSIN)
19-18	Première ligne
19-19	Service des emplois de solidarité (OCE)
19-20	Service cantonal d'archéologie
19-21	Etablissements publics intégrés
19-22	Fondation Ecllosion
19-23	Fongit
19-24	Budgétisation des charges de personnel
19-25	Fédération genevoise de coopération
19-26	Service des contraventions
19-27	Résidence Les Pervenches
19-28	Université Ouvrière de Genève
19-29	Rapport d'activité 2018 SAI
19-30	HES-SO Genève
19-31	Gouvernance du Système de management environnemental
19-32	Centre de formation professionnelle Construction
19-33	Gestion électronique des factures - Respect de la norme ISO 14641:2018
19-34	Service des prestations complémentaires – Décompte OFAS 2018
19-35	Application R-Contentieux
19-36	Fondation Aigues-Vertes
19-37	Carrefour addictionS
19-38	Paexpo SA
19-39	Service de l'assurance maladie – Contrôle OFSP 2018
19-40	Rapport IFD 2018
19-41	Service de maintenance des routes cantonales
19-42	Université de Genève – Ressources humaines